

**mon quartier  
mon projet  
décidons ensemble**

**CONSEILS**

**DE QUARTIER**

**MONT DE MARSAN**



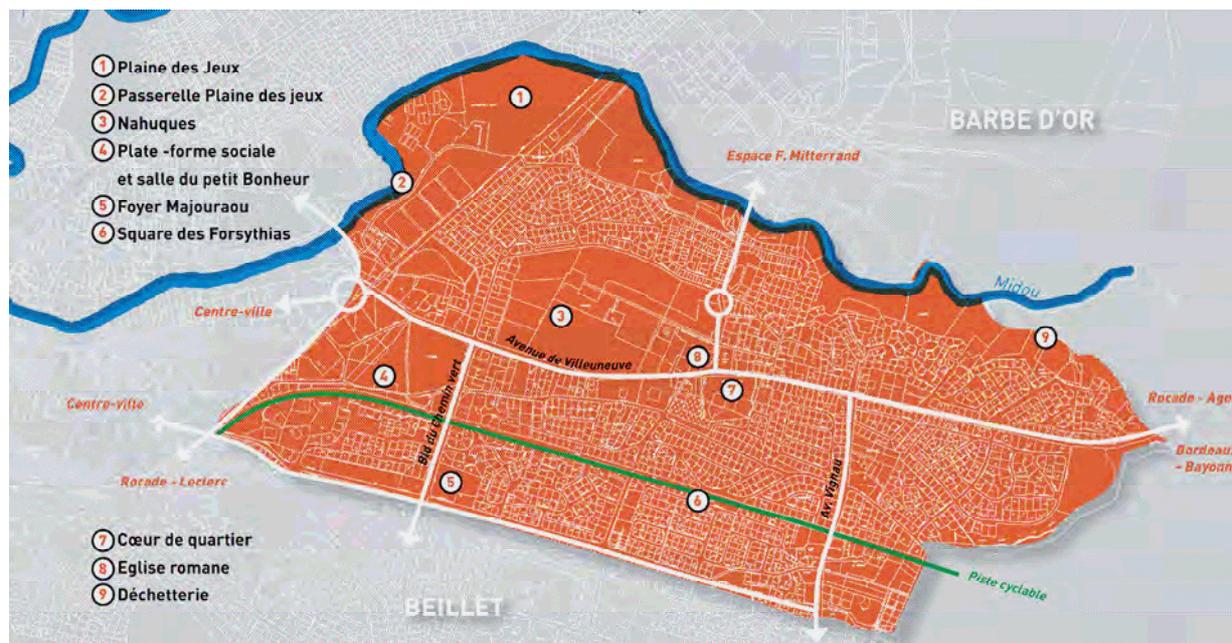
**RAPPORT D'ACTIVITES 2009**

**ILOT 6 – SAINT MEDARD**

## ÎLOT 6 SAINT-MÉDARD



### Plan de l'îlot 6



### COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER



Bernard Deyres (Président)

- Edmond Hanna (élu référent),
- Jeanine Boudé (élu suppléante),
- Michelle Laverze,
- Georgette Dupin,
- Didier Sontag,
- Laureline Rabier,
- Laurent Broux,
- Chantal Deplus,
- Valérie Germa,
- Yasmina Chlasta,
- Sylvie Dulaurans,
- José Garcia,
- Michel Duverger,
- Christophe Roca.

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

- **réunion mensuelle 2008-2009 salle du Petit Bonheur**

Jeudi 20 novembre 2008 :	Constitution du conseil de quartier
Jeudi 4 décembre 2008 :	Election du président du conseil de quartier
Jeudi 11 décembre 2008 :	Organisation et fonctionnement : réunion, permanence
Jeudi 15 janvier 2009 :	Travail sur la rédaction d'un questionnaire
Jeudi 5 février 2009 :	Projet paysager de rénovation de la place de l'église Mise en place des permanences
Jeudi 12 mars 2009 :	Préparation de la réunion publique
Jeudi 6 avril 2009 :	Réunion avec les commerçants (avec Mme Lutz et M. Bayard)
Jeudi 9 avril 2009 : commerçants	Point sur la réunion publique et réunion des
Jeudi 14 mai 2009 :	Aménagement place de l'église présenté par M. Roura
Jeudi 11 juin 2009:	Point sur le traitement des fiches interventions
Jeudi 10 septembre 2009 :	Mise en place de groupes de travail
Jeudi 17 septembre 2009 :	séance extraordinaire : aménagement place de l'église
Jeudi 8 octobre 2009 :	Avancement du projet d'aménagement (M. Vigneron) Réflexion sur une animation pour Noël
Jeudi 5 novembre 2009 :	Elaboration de la plaquette et animation de Noël retenue
Jeudi 10 décembre 2009 :	Finaliser l'animation de Noël Point sur les travaux proposés (abords église/ stationnement à la plate-forme sociale)

- **réunion publique :**

Jeudi 19 mars 2009 :	Présentation des conseillers, des actions engagées, à venir
	Point sur les installations d'antennes relais (M.

Socodiabéhère)

- **permanence du conseil de quartier**

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois au comité des fêtes - 29 avenue Jean DUPOUY

- **une boîte aux lettres à la disposition des habitants au**

Comité des Fêtes de Saint Médard  
29 rue Jean Dupouy.

- **Adresse mail du conseil de quartier:** [bernard.deyres@montdemarsan.fr](mailto:bernard.deyres@montdemarsan.fr)

- **Réunion mensuelle des Présidents**

Le 1<sup>er</sup> mardi du mois : point sur l'actualité, les travaux en cours, les animations à venir

- **Réunion plénière : deux fois par an (janvier et juin)**

Objectifs :

- présenter aux 135 conseillers la répartition des enveloppes de fonctionnement et d'investissement des conseils de quartier en fonction des projets proposés et retenus
- échanger et coordonner les futures animations

# **BILAN D'ACTIVITE 2009**

## **Conseil de quartier Saint Médard**

- Traitement des requêtes transmises par les habitants aux conseillers
- Point sur des projets d'investissement du conseil de quartier
- Bilan des animations proposées par le conseil de quartier

## Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

<b>REPONSES APORTEES AUX INTERESSES AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2009</b>	
Le conseil de quartier demande - <b>l'installation de bancs à Nahuques,</b> - <b>la pose de ralentisseurs (bd Majouraou),</b> - <b>Propose l'aménagement de la place de l'église</b>	Ces demandes ont été transmises aux services techniques pour évaluation d'opportunité et de coût. On sait déjà que : - le mobilier urbain place de Dr Galop est en cours de réfection, - les bancs de l'allée de Nahuques sont commandés et installés en juin. La commande des corbeilles à papiers est quant à elle différée pour l'automne
<b>Est signalé l'inclinaison de la haie proche du cimetière et la présence de débris derrière cette haie</b>	Un abattage ultérieur sera nécessaire. En contrepartie, on peut envisager un rideau végétal composé de différentes essences le long de l'avenue de Mazerolles. Pour les débris, il s'agit de copeaux de bois broyés qui seront mis en paillage sur les plantations du giratoire.
<b>Problème de circulation : flot directionnel rues M. Hillz et A. Dupeyron non respecté</b>	Proposition de fléchage soumis aux services techniques pour étude
Les parents des élèves de l'école primaire de Saint Médard <b>La clôture côté Ouest présente un danger</b>	Les services techniques ont évalué le coût de ces travaux à 14300€ : Gros œuvre et maçonnerie (10000 €), grillage (1500 €), peinture (1500 €), remblais (1300 €)
<b>REPONSES APORTEES AUX INTERESSES EN MAI 2009</b>	
Une riveraine de la rue Petit Bousquet (proximité de la plate-forme sociale) <b>Difficulté de sortir de son domicile par manque de visibilité</b>	Le problème du stationnement sur les trottoirs fait l'objet d'une étude par le service aménagement. Plusieurs possibilités : - mise en place de bornes - mise en sens unique de la chaussée avec création de nouvelles places de stationnement, le parking de la plateforme sociale étant en priorité réservé au personnel des associations  Les résultats seront présentés au Conseil de Quartier.
<b>DOSSIERS TRANSMIS EN MAI 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</b>	
	Installation d'un abri but à l'arrêt du Laudot (ligne 4) demandé
<b>DOSSIERS TRANSMIS EN JUIN 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</b>	
Les commerçants de St Médard	Projet de rénovation de la zone commerciale soumis à l'étude des services techniques
	Renforcer la signalétique pour indiquer la zone commerciale de St Médard
	- Rajouter des aires de jeux dans les parcs - Terre plein av Vincent Auriol : remodeler le terrain et aménager des places de stationnement avec fleurissement
	Vitesse excessive av Vincent Auriol. Trop de poids lourds malgré les interdictions.
	Ne pas laisser en friche les trois ronds-points situés avenue du Marensin et av du Gabardan
	Maison inondée régulièrement : entretien et nettoyage des bas côtés nécessaires pour que les bouches d'égout absorbent l'eau
Les habitants du quartier	- Tailler la végétation qui dépasse du garde-corps du pont qui enjambe le Midou - pour des raisons de sécurité, il est demandé que les travaux forestiers allée du Val d'Argence soit rapidement effectués - remettre le panneau Claude Mora à sa place

## Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

<b>REPONSES APORTEES AUX INTERESSES EN AOUT 2009</b>	
<b>Nécessité de demander aux propriétaires d'écimer ou élaguer leurs arbres lorsqu'ils présentent un danger</b>	<p>Le service de <i>Gestion du Domaine Public</i> de la Direction des services techniques alerte par écrit les propriétaires qui ne respectent pas la réglementation en matière d'entretien d'arbres ou de haies, notamment lorsque ceux-ci empiètent sur l'espace public.</p> <p>En ce qui concerne le voisinage, les services municipaux ne peuvent intervenir directement, s'agissant d'un problème de droit privé.</p> <p>Pour information et à ce sujet, il a été remis au conseil de quartier l'extrait de l'article 671 du Code Civil.</p>
A la demande des riverains de la zone HLM Dagas/Majourau, le conseil de quartier a proposé <b>L'installation de ralentisseurs Bd Majourau</b>	<p>Comme le service <i>Aménagement</i> s'était engagé à le faire des mesures de comptage et chiffrage ont été effectuées pour évaluer la circulation sur ce boulevard.</p> <p>Une vitesse moyenne de 36km/h étant relevée, la mise en place d'ouvrage type ralentisseurs ou coussins berlinois ne semble pas justifiée dans ce cadre.</p>
<b>Certaines tuiles sur le clocher de l'église de Saint Médard ( rives Sud et Ouest) présentent un danger</b>	<p>La réparation de la toiture de l'église Saint Médard a été estimée à 1860 €. Ce dossier fait partie de l'opération « dégâts tempête ». L'entreprise Clavé a été retenue et commandée pour ces travaux.</p>
<b>Le bassin de rétention des Vignes de Lacrouts dégage de fortes odeurs</b>	<p>Pour pallier aux fortes odeurs liées aux eaux résiduelles du bassin, des travaux ont été entrepris par la Ville de Mont de Marsan au cours du mois de juin 2009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sondage et analyse de la perméabilité du terrain;</li> <li>- dépose de la géomembrane d'étanchéité;</li> <li>- construction d'enrochements maçonnés et d'un radier en entrée de bassin.</li> </ul> <p>Depuis, il semble que ce problème d'odeurs soit solutionné</p> <p>Dans un second temps, une rampe d'accès avec joint d'étanchéité sera réalisée en fonction des crédits alloués</p>
<b>Problème de circulation avenue Jean Moulin</b>	<p>Ce chemin est un raccourci pour les habitants du quartier de la <i>Promenade de Majot</i> et est utilisé par les véhicules du SICTOM. Cette circulation génère beaucoup de poussière par temps sec compte-tenu du revêtement de la voie en terre.</p> <p>Il semble à proscrire de transformer cette allée en voie circulée. Dans ce cadre, la mise en place de deux bornes constituerait une solution par rapport à la circulation de transit. Par ailleurs et afin de solutionner la poussière, un revêtement en enduit superficiel pourrait être mis en œuvre. Le montant de ce petit aménagement est estimé à 20 000 €.</p> <p>Le traitement de cette voie en piste cyclable est à examiner par rapport au schéma directeur que doit produire le groupe de travail « vélos ».</p>

<p><b>Vitesse excessive route de Villeneuve</b></p>	<p>La proposition d'installation d'ouvrage type ralentisseurs (plateaux surélevés, coussins berlinois...) est à proscrire dans la mesure où la réglementation interdit ces dispositifs quand la circulation est supérieure à 3000 véhicules par jour.</p> <p>En attendant un véritable aménagement de l'avenue, aménagement d'entrée de ville, la signalisation de contrôles de police peut être renforcée.</p> <p>Les services techniques proposent aussi l'installation de panneaux d'indication instantanée de la vitesse, ce dispositif n'existe pas à l'heure actuelle à Mont de Marsan. Il est à noter que la fourniture et la pose d'un tel panneau (une unité) sont estimées à 5500 euros. Cette proposition a été présentée au Conseil de quartier.</p>
<p><b>Vitesse excessive av Dupouy et rue Lieut. Lumo</b>  <b>Etroitesse des trottoirs av Jean Dupouy</b>  <b>Sentiment d'insécurité lié à la présence des gens du voyage</b></p>	<p>Pour connaître avec exactitude les vitesses moyennes pratiquées sur ces deux axes, le service <i>Aménagement</i> programme au cours de l'automne 2009 des mesures de comptage. Le conseil de quartier et la CAM seront informés du résultat.</p> <p>En tout état de cause, l'installation de coussins berlinois ou de plateaux ralentisseurs est proscrite dans la mesure où le trafic journalier est supérieur à 3000 véhicules par jour.</p> <p>La remarque sur les trottoirs a été signalé aux services techniques communautaires et le problème d'insécurité à la police municipale.</p>
<p><b>REPONSES APORTEES AUX INTERESSES EN SEPTEMBRE 2009</b></p>	
<p><b>Lors de forts abats d'eau, inondation du domaine public aux abords de l'espace vert du square des Forsythias :</b>  <b>Les eaux de ruissellement pénètrent dans sa propriété</b></p>	<p>Le réseau d'assainissement existant ne dispose pas en effet d'une capacité suffisante pour absorber les eaux pluviales.</p> <p>Dans ce cadre, Mme le Maire a adressé le 24/04/09 un courrier au Président de la CAM, en demandant de mettre à l'étude la construction de bassins d'infiltrations dans ce secteur.</p>
<p><b>DOSSIERS TRANSMIS EN SEPTEMBRE 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</b></p>	
	<p>Square des Forsythias : reconstituer l'espace vert pour empêcher l'accès aux véhicules et motos, qui occasionnent de nombreuses nuisances. Les précédentes barrières ont été détruites avec le passage de la tempête.</p> <p>Vu l'état de propreté, il est demandé d'ajouter sur ce site des poubelles supplémentaires.</p>
<p>Les paroissiens de l'église St Médard</p>	<p>Toiture de l'église St Médard :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des tuiles avant-toit sont déplacées</li> <li>- à l'intérieur de l'église, nef latérale gauche, présence d'une gouttière</li> <li>- remplacer la porte entrée du porche, soufflée par la tempête</li> </ul>
	<p>Aménagement de l'aire des containers verre et papiers avenue Président Vincent Auriol.</p> <p>Actuellement cette aire est implantée en bordure de route, laissant peu de place aux piétons.</p> <p>De plus de nombreux débris de verre jonchent le sol.</p> <p>Proposition : reculer de 2 mètres cette aire et en profiter pour installer un container destiné au plastique.</p>

## Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

### REPONSES APORTEES AUX INTERESSES OCTOBRE 2009

<p>Il est proposé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de varier et décongestionner les aires de jeux de la ville</li> <li>- d'aménager le terre plein avenue Vincent Auriol. Utilisé comme emplacement de stationnement, notamment lors des courses cyclistes, le sol s'est depuis lors fortement dégradé</li> </ul>	<p>Il est rappelé que l'aire de jeux située à proximité du parc animalier est en cours de rénovation. Les travaux ont commencé le 12 octobre 2009 et dureront 7 semaines.</p> <p>Un second espace de jeux a été mis en place au Printemps dernier, à l'entrée de Nahuques, à l'extérieur du parc animalier.</p> <p>S'agissant d'un espace vert, il semble dommage de l'amputer partiellement pour le transformer en parking. Une protection amovible anti-stationnement (barrière de ville, chaînette, rubalise...) paraît mieux appropriée.</p> <p>Concernant le fleurissement proposé, il convient de noter que l'arrosage automatique n'existe pas sur cet espace vert. De plus, dans le plan de gestion sur la ville, seuls les points stratégiques sont fleuris et arrosés, comme le giratoire d'entrée dans ce quartier situé quelques mètres en amont. Il s'agit d'une volonté marquée au titre du développement durable.</p>
<p>L'aire des containers av. du Pdt Vincent Auriol laisse peu de place aux piétons. Qui plus est, il est difficile de passer avec une poussette à pneus gonflables en raison de très nombreux débris de verre jonchant le sol. L'entretien des abords est quasi inexistant. L'endroit est particulièrement sale du fait d'utilisateurs peu scrupuleux.</p> <p><i>Proposition</i> : reculer d'environ deux mètres l'aire de recueil des déchets en creusant la pente du parc de Nahuques. En profiter pour installer un troisième container destiné aux plastiques</p>	<p>La collecte du verre et du papier est de la compétence du SICTOM.</p> <p>La commune de Mont de Marsan est équipée de 98 colonnes de verre et 17 colonnes papier. Ces équipements situés sur l'avenue du Président Vincent Auriol ont été disposés à cet endroit en concertation avec le SICTOM du Marsan.</p> <p>Tous les après-midis un agent du service propreté urbaine est affecté au nettoyage des abords des conteneurs. Ce travail est organisé en secteur de manière à ce que tous les conteneurs soient nettoyés une fois par semaine. Un nettoyage plus approfondi des abords, ratissage, balayage est effectué 6 fois par an en moyenne. Le lavage des colonnes et des socles au karcher est effectué 2 fois par an.</p> <p>Reculer de deux mètres l'emplacement des conteneurs avenue du Président Vincent Auriol ne semble pas justifié dans la mesure où l'expérience montre que les dépôts sauvages en sont facilités.</p> <p>Il est donc proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une intensification du nettoyage par ratissage et balayage des débris de verres,</li> <li>- une surveillance approfondie de cet îlot par la Brigade de l'Environnement afin de verbaliser les dépôts sauvages.</li> </ul> <p>Enfin, il n'existe plus volontairement de conteneurs plastiques, pour favoriser leur apport en déchetterie.</p>

<p>Les paroissiens de l'église Saint Médard  <b>- tuiles déplacées, gouttières signalées</b>  <b>- remplacement de la porte d'entrée du porche demandé</b></p>	<p>Comme annoncé au cours de l'été, l'entreprise Clavé a réalisé fin septembre les travaux de réparation de la couverture du clocher, suite à la tempête de janvier 2009.  Il s'agissait uniquement de la toiture du clocher mais le PTM a été sollicité pour entreprendre une vérification du reste de la toiture. Dans ce cadre, il a été remis au responsable la fiche intervention et le croquis.</p> <p>Le service de l'Architecture a demandé une étude de prix pour le remplacement de la porte à l'entrée du porche afin de l'intégrer au programme de travaux 2010.</p>
<p><b>Installation d'un abri bus à l'arrêt du Laudot (ligne 4)</b></p>	<p>Le recensement de la fréquentation de l'arrêt du "Laudot" (ligne 4) montre que six personnes par jour utilisent cet arrêt. S'agissant d'une compétence de la CAM, la fiche spécifique à la demande de Monsieur COUTURE et des habitants de la zone est adressée aux services techniques de la CAM.</p> <p>Il est également noté que la Communauté d'Agglomération du Marsan entreprend actuellement une vaste étude sur les déplacements et l'accessibilité dans laquelle est intégré le réseau TUM.</p>
<p><b>Les vitesses pratiquées av. Vincent Auriol et trop de poids lourds sur cet axe malgré les interdictions</b></p>	<p>Pour tenir compte de ces remarques, les Services Techniques programment des mesures de vitesse et de comptages de poids lourds courant automne 2009.  Les résultats de cette analyse seront transmis au Conseil de Quartier de Saint Médard.  Cette intervention a également été signalée aux services de la Communauté d'Agglomération du Marsan, compétente en matière de voirie.</p>
<p><b>DOSSIERS TRANSMIS OCTOBRE 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</b></p>	
	<p>Concernant la situation de l'avenue Jean Moulin, une réponse a été envoyée le 26/08/09  Mais, après avoir à nouveau rencontré le requérant, il ressort que les habitants de cette zone demandent :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 – la mise en place au centre de la section, d'une chicane de barrières métalliques, comme il en existe d'en d'autres lotissements</li> <li>2 – le rebouchage des trous sur la voie non bitumée</li> </ol>
	<p>Bouche d'égout obstruée par les aiguilles de pin, feuilles et autres détritiques au coin des rues Georges Bernanos et Pierre Closterman</p>
	<p>Boulevard de Majouraou, face au N° 4B, un candélabre a été renversé par la tempête de janvier.  Très dangereux, car les câbles d'alimentation sont couchés au sol et apparents. De nombreux enfants dans cette zone  Cela a été signifié encore tout récemment au numéro vert</p>
	<p>Le lot n° 29 rue Lieutenant Lumo est inhabité depuis février 2009. L'extérieur étant en friche, des serpents et rats y ont été aperçus.  Par ailleurs, les trottoirs de certaines habitations rue Lieutenant Lumo sont sales et envahis d'herbe.</p>
	<p>Trottoirs avenue Victor Lefranc insuffisamment nettoyés</p>
	<p>Avenue de Villeneuve : demande la pose d'un panneau d'indication instantanée de vitesse</p>

**REPONSES APORTEES AUX INTERESSES NOVEMBRE 2009**

Rappel d'une riveraine de la plate-forme sociale <b>Difficulté de sortir de son domicile par manque de visibilité</b>	Les services techniques se sont rendus sur le site le 26/11/09 pour constater la situation. Une solution sera présentée par le service Aménagement aux riverains de la rue Petit Bousquet.
--	---

**DOSSIERS TRANSMIS NOVEMBRE 2009, EN COURS DE TRAITEMENT**

Les commerçants de Saint Médard	Rappellent l'intérêt qu'ils portent à ce que des panneaux indiquant les commerces de Saint Médard soient installés aux ronds-points de la rocade et du boulevard d'Alingsås. Par ailleurs, il n'existe pas dans le centre de Saint Médard de panneaux signalant la direction du centre pénitencier, pourtant les commerçants sont souvent sollicités.
Des habitants de St Médard	Allée de Nahuques, devaient être mis en place début juin des bancs et à l'automne, des poubelles. Quand est-il ?
	Lors de fortes pluies, une propriété est inondée. En attendant d'importants travaux d'assainissement, il convient de nettoyer la rue envahie de feuilles et les bouches d'égouts obstruées.
	Pour éviter tout accident au croisement de l'avenue du Vignau et de la piste cyclable, il serait judicieux que le Conseil Général installe sur la piste un système de potelets en chicanes. Au croisement de l'avenue du Vignau, les véhicules ont tendance à rouler vite, malgré la signalisation.

**DOSSIERS TRANSMIS DECEMBRE 2009, EN COURS DE TRAITEMENT**

boulevard Majouraou	Candélabre à sécuriser. Renversé lors de la tempête, le candélabre face au n° 4B et dont les câbles d'alimentation sont apparents, est dangereux. Après s'être rendus sur place, les services techniques municipaux ont saisi l'OPDHLM pour sécuriser ce lieu. La situation restant inchangée, une nouvelle intervention est demandée.
---------------------	---

## **Projet d'investissement**



**Photo avant**

### **Aménagement paysager aux abords de l'église Saint Médard, pour lequel un concours d'architecture a eu lieu**

Le muret autour du presbytère est détruit. Au centre de la placette, une petite estrade en bois entourera les quatre platanes et permettra aux enfants de jouer. Quelques bancs, corbeilles et potelets ainsi qu'un nouveau type de luminaire seront installés. Le cheminement piétonnier menant de l'Avenue de Villeneuve à l'avenue Jean Dupouy sera également arboré. Les revêtements de sol seront identiques aux allées de l'aire de jeux de Nahuques .L'accès à l'arrière du presbytère reste circulable et le revêtement de sol est rénové avec notamment des pavés et du béton désactivé.

**Les travaux ont débuté le 23 novembre 2009  
et seront inaugurés samedi 20 février à 11h30**

## Les animations organisées en 2009 avec le conseil de quartier

### ➤ La Fête des Voisins,

Le concept de la manifestation « Immeubles en fête – Fête des voisins » est d'inviter ses voisins à se retrouver autour d'un verre ou d'un buffet dans une ambiance conviviale, propice aux rencontres. Une occasion simple de créer des liens, de renforcer la proximité et de développer un sens de solidarité entre les habitants.

C'est pourquoi, dans le cadre de leurs missions, les Conseils de quartier ont souhaité s'associer à cette manifestation, qui se déroula pour la 1ère fois à Mont de Marsan le mardi 26 mai 2009.



Sur Saint Médard :  
plus de 50 personnes rassemblées

### ➤ Animations de Noël, samedi 12 décembre 2009, devant le centre commercial « Concours de la meilleure soupe »

Les habitants de Saint Médard ont ainsi dégusté et noté la soupe de 13 candidats



### ➤ Participation aux animations municipales

Concours des maisons fleuries, accueil des nouveaux arrivants, ....